

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 OCTOBRE 2015 A 20H30

Article L2121-25 et R.121.9 du Code Général des Collectivités Territoriales

• MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :

Présents : M. Laurent BADONE, M. Jean-Pierre BETEND, Mme Chrystel BURNIER, M. Gilbert COLLINI, M. Jean-Marc DESVIGNES, M. Christophe FOURNIER, Mme Véronique FOURNIER-MAQUIN, M. Florent LAMOISSIERE (arrivé à partir de 21H15), Mme Jacqueline LODS, Mme Patricia PASSERAT, Mme Christiane PERILLAT-CHARLAZ, Mme Anne-Sophie PESSAY.

CIToyENS D'HONNEUR :

Excusés : GUILLAUME Françoise, ANDRETTO Thierry, BAUWENS Frédéric

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Mme PERILLAT-CHARLAZ Christiane, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Il est procédé au tirage au sort des 7 prochains citoyens d'honneur.

Les personnes tirées au sort sont : Mmes Marie-Astrid CHRETIEN, Marie-Laure MERMILOD-ANSELME et MM. Jean Clément ANDRETTO, Francis FAVRE-MARINET, Yohann HORWATH, Nicolas MALABRE, Paul PERILLAT.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

M. Le Maire Christophe FOURNIER fait approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal : **approuvé à l'unanimité.**

2) INDEMNITES DE FONCTION

M. Laurent BADONE, 2^{ème} adjoint, demande à ne plus bénéficier de son indemnité de fonction suite à son changement d'activité professionnelle qui le rend moins disponible. M. Badone conserve son poste de 2^{ème} adjoint délégation finances.

Vote à l'unanimité. (M. Laurent Badone ne participe pas au vote)

3) FINANCES : DECISION MODIFICATIVE

Régularisation : pour les dépôts et cautionnements, il faut basculer 2000€ du compte 16 chapitre 040 au compte 16 chapitre 016.

Vote à l'unanimité.

4) MODIFICATION DU REGLEMENT DES ACHATS : AUGMENTATION DU SEUIL DE 15000€ A 25000€.

Par décret du 17 septembre 2015, le seuil en deçà duquel il est possible de ne pas recourir à une publicité est passé de 15000€ à 25000€. En conséquence, il faut modifier le règlement des achats.

Vote à l'unanimité pour la modification du règlement des achats.

5) PLU :

Le cahier des charges et le règlement de la consultation sont finalisés pour le recrutement d'un cabinet d'études.

Vote à l'unanimité pour lancer l'appel d'offres au plus tard le 23 octobre.

A noter l'arrivée de F.LAMOISSIERE.

6) TRAVAUX VOIRIE

Plusieurs devis ont été reçus :

- **Route de la Pesse :** en amont du pont de la Pesse, le talus s'effondre. L'entreprise LATHUILLE préconise un enrochement : 14 475 € HT. L'intervention, qui a un degré d'urgence certain, pourrait avoir lieu début novembre. Ces travaux feront l'objet d'une aide du département.

Vote à l'unanimité.

- **Route de la Mouille :** La COLAS a présenté un devis estimatif de 33 871€ HT pour un rabotage complet. Ces travaux feront l'objet d'une aide du département.

Vote à l'unanimité.

7) ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : CONTROLES PERIODIQUES

Une convention avait été signée par l'ancienne municipalité avec le cabinet Nicot pour le contrôle périodique des systèmes d'assainissement non-collectifs tous les 4 ans. Le contrôle est obligatoire au moins une fois tous les 10 ans.

Le conseil municipal délibère pour un contrôle tous les 6 ans.

Vote à l'unanimité.

8) CONVENTION AVEC LE CHANTIER D'HISTOIRE ET D'ARCHITECTURE MEDIEVALE

Le dossier qui a été déposé auprès du CHAM (Chantier d'Histoire et d'Architecture Médiévale) pour la réfection du mur sous l'église a été accepté lors de leur conseil d'administration en septembre.

Une convention partenariale devra être signée.

Une 1^{ère} tranche de travaux débutera en juillet 2016 pour 3 semaines.

L'hébergement (sans la nourriture), l'encadrement, le matériel seront à la charge de la commune.

Plusieurs organismes seront sollicités pour des subventions.

Le Conseil municipal donne l'autorisation à M. le Maire pour signer la convention : **Vote à l'unanimité**

9) ONF : SOUMISSION DE PARCELLES AU REGIME FORESTIER

Vote à l'unanimité pour reporter la question au prochain conseil municipal suite à un contretemps.

10) CCAS

M. Alain DESHAYES nous a informés qu'il quitte la commune d'ENTREMONT et qu'il ne fera donc plus partie du CCAS.

Le conseil municipal remercie Alain DESHAYES pour son investissement dans la commune.

11) LOGEMENT : ATTRIBUTION T3 A L'ABBAYE

Décisions du Maire

- La commission logement s'est réunie pour analyser les 4 demandes pour l'appartement T3. Elle a retenu le dossier de Mme CHAMPREDONDE Annie qui intégrera l'appartement à compter du 15 novembre prochain.
- L'appartement T4 maintenant restauré a été attribué à M. et Mme FERRER Matthieu. L'emménagement a eu lieu le 15 octobre.

12) COMITE SYNDICAL SMDHAB

Suite à la démission de Marie-Hélène Angelloz de sa fonction de conseillère municipale, il s'agit de nommer de nouveaux délégués.

Titulaire : Jacqueline LODS, **Suppléante :** Anne Sophie PESSAY.

Vote à l'unanimité.

13) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LES LOU DEGORDI

L'association a eu des frais supplémentaires pour la confection de costumes lors de leur déplacement et participation à la fête du patois à Reignier.

Une subvention exceptionnelle de 500€ est votée à l'unanimité.

14) QUESTIONS ET INFORMATION DIVERSES :

- Le repas des aînés s'est bien déroulé grâce à l'aide des personnes du CCAS.
- Le 16 octobre : ouverture des nouveaux jeux de l'école.
- Diagnostic pour la remise à neuf de la maison de Norcière : 270 000€HT (avec création bergerie)
Une rencontre avec M. COGNET de la SEA est prévue le 16 octobre à ce propos. Il sera également question de l'alimentation en eau des Auges.
- L'APE a investi le chalet à côté de la mairie et commence ses préparatifs pour le marché de Noël.
- Le mur de l'abbaye est en cours de restauration ; les barrières ont été remises au Pont de Malvoisin ; une sonnette sur le portillon à l'école va être installée.
- La route de la Pesse va être fermée pendant 3 semaines. Chaque riverain a reçu un mot dans sa boîte aux lettres pour lui indiquer les heures d'ouverture. La fermeture de la route permettra de changer la bande de rive sur la chapelle de La Rivière.
- Le chantier d'insertion de Thônes va restaurer le mur en contrebas du château route de la Pesse prochainement.
- Grouperments de commande : l'appel d'offres a été lancé pour le sel de déneigement.
Un nouveau groupement de commande va être organisé pour l'achat de pneumatiques.
- Déneigement : Une seule entreprise a répondu à la consultation : la commission travaux va se réunir pour analyser l'offre.
- L'entreprise Benedetti, mandatée par le conseil départemental, va intervenir pour réaliser l'enrochement en amont du Pont de La Rivière suite aux dégâts du 1^{er} mai.
- Le journal communal est en cours de finalisation avant impression.
- La question du stationnement sur les abords des routes communales est posée.
Un arrêté du Maire pourrait le régler.
- Une réunion avec M. DESGRANDCHAMPS et Profil Etudes concernant la réfection du pont du Chef Lieu et ses abords a eu lieu. Profil Etudes va faire une estimation du coût et du phasage des travaux.
- Les contrats d'assurance ont été réétudiés : un gain annuel de 1700€ a été obtenu.

La séance est levée à 22H50.

A Entremont, le 20 octobre 2015
Le Maire, Christophe FOURNIER

